

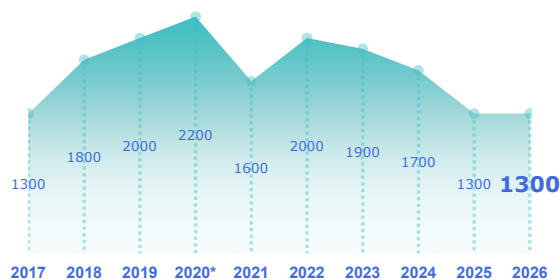


ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2026

BASSIN D'OYONNAX

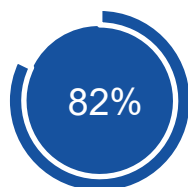
STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement

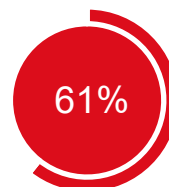


*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

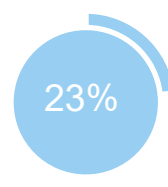
+ 0



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs

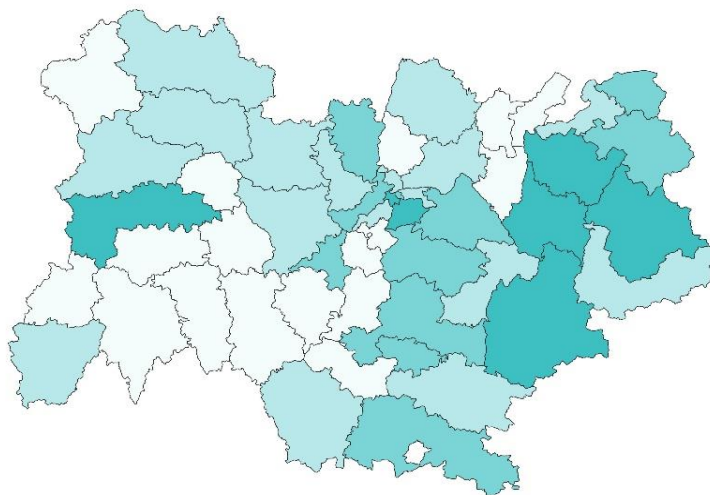


des établissements envisagent de recruter

Répartition par bassin

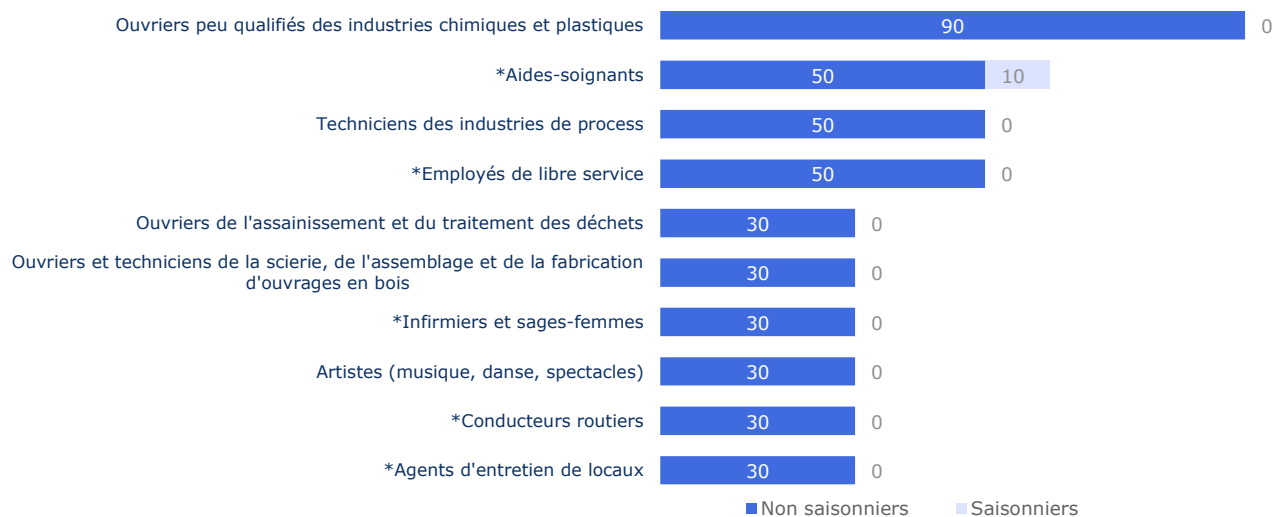
Nb projets 2026

- < 2 500
- De 2 500 à 5 000
- De 5 000 à 10 000
- > 10 000

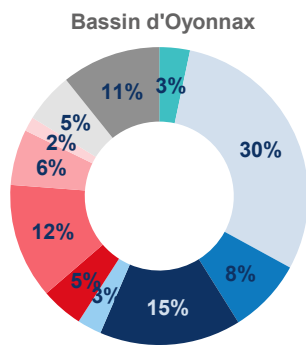


TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

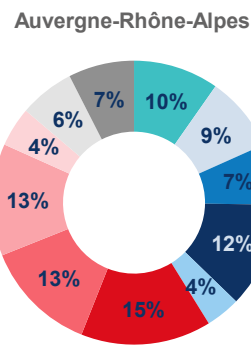
Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.



Répartition par secteur d'activité

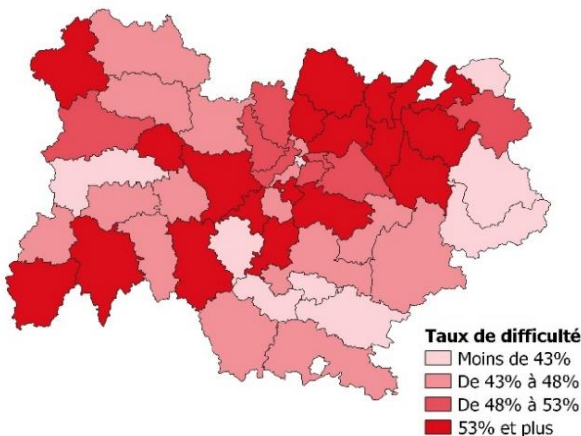


Services

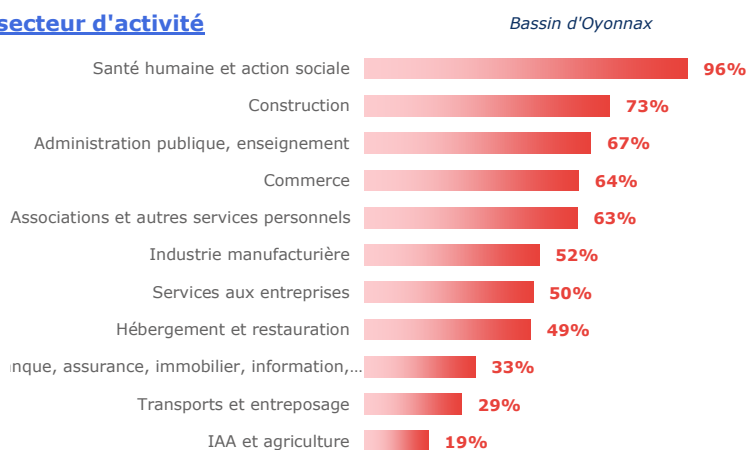


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par bassin



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2026	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Bassin	Région	
Professionnels de l'animation socioculturelle	90	90	100%	56%	100%
Aides-soignants	60	60	95%	75%	13%
Employés de libre service	50	40	81%	18%	9%
Techniciens des industries de process	60	40	79%	50%	7%
Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques	90	0	0%	16%	4%
Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés	40			37%	86%
			#DIV/0!		
			#DIV/0!		

Lecture: Professionnels de l'animation socioculturelle est le métier qui présente le plus fort taux de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 56% au niveau régional. Par ailleurs, 100% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2025, soit :
 - les établissements relevant de l'Assurance chômage,
 - les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
 - les établissements du secteur agricole,
 - les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
 - les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 270 000 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 208 200 ont été interrogés cette année.

Près de 48 800 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.